ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Remise aux propriétaires d'une résidence au Nunavut disponible le 1er avril 2023

Iqaluit, Nunavut, (le 3 avril 2023) – Les propriétaires d'une résidence au Nunavut pourront recevoir une remise unique sur le prix du mazout à compter du 1er avril 2023, a annoncé aujourd'hui le ministre des Finances, Lorne Kusugak.

« La remise sur le prix du mazout à l'intention des propriétaires d'une résidence au Nunavut tient compte des conséquences de l'inflation et de la majoration de la taxe fédérale sur le carbone sur leurs factures de chauffage. Elle leur donnera un petit répit à l'heure où cette dépense représente un cout élevé, » a-t-il déclaré.

Cette initiative consiste en une remise non imposable de 1 000 $ au propriétaire occupant d'une résidence au Nunavut le 1er avril 2023. Disponible pour l'exercice 2023-2024, cette remise constitue un paiement forfaitaire unique.

Pour savoir comment demander cette remise, on peut consulter le site web du ministère des Finances à www.gov.nu.ca/fr/finance. Les demandes peuvent être soumises à compter du 1er avril 2023 et seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2023.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez courrieller à homefuelrebate@gov.nu.ca, composer le 1 800 316-3324 ou consulter la foire aux questions ci-jointe.

###

Relations avec les médias :

Hillary Casey
Directrice des politiques ministérielles
Ministère des Finances
867 975-5831
financecoms@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᓴᖅᑭᖅᑕᐅᔪᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*